

CALENDRIER D'INSCRIPTION

Votre enfant vient d'être admis au Lycée Polyvalent Jean-Baptiste Dumas pour la prochaine rentrée scolaire. Afin de faciliter les formalités d'inscription et pour nous permettre un meilleur suivi scolaire (bulletins trimestriels, absentéisme, urgences, orientation...), **vous voudrez bien vous présenter au lycée aux dates indiquées ci-dessous muni du dossier complet.**

Pour les élèves mineurs, la présence d'un responsable est obligatoire le jour de l'inscription.

DATES D'INSCRIPTION DES NOUVEAUX ENTRANTS		
Du 22 au 27 juin 2018	De 8h30 à 16h30	3ème Prépa-pro
Du 2 au 5 juillet 2018 En salle polyvalente	De 8h30 à 16h30	2de Bac pro 1ère année CAP 1ère Bac Pro
Le 6 juillet En vie scolaire Bâtiment D	De 8h30 à 16h30	
Du 2 au 5 juillet 2018	De 8h30 à 16h45	2de générale et technologique En Salle polyvalente
Le 2 juillet 2017	De 8h30 à 16h45	Première Générale et Technologique (*les élèves admis en 1STI2D doivent joindre leurs bulletins) En salle polyvalente
Le 5 juillet 2018 et le 10 juillet 2018	De 8h30 à 16h45	*1ère année BTS Bât F (vie scolaire)
Le 5 juillet 2018	De 8h30 à 16h30	*1ère année CPGE en salle polyvalente Et le 10 juillet 2018 au Bât D

IMPORTANT

La plus grande rigueur va être apportée à l'examen du dossier lors de son dépôt. Tout dossier incomplet, mal rempli, illisible ou en retard sera rejeté, et la place sera proposée à un candidat de la liste supplémentaire. De même, aucune inscription ne sera prise **par correspondance**. Nous vous conseillons donc vivement de respecter les consignes suivantes :

- Apporter le dossier au lycée le jour de l'inscription et exclusivement le jour de l'inscription.
- Apporter les photocopies demandées.

Liste des pièces à fournir (toutes les filières) :

- * La fiche de renseignements complétée avec une photo collée sur la première page.
- * **Relevé d'Identité Bancaire** à coller
- * Pour les internes, la fiche de demande d'inscription à l'internat (pour les nouveaux arrivants coller **une photo**).
- * **Copie de toutes les pages du (ou des) livret (s) de famille** pour tous les nouveaux élèves.
- * Fiche infirmerie à compléter avec une photo collée (**joindre la copie de la page de vaccinations du carnet de santé**).
- * Demande de dossier médical (à remplir obligatoirement).

Les nouveaux entrants en 1°STI2D : complétez la fiche et joindre les bulletins de classe de seconde

Pour les élèves 1ère BAC PRO à ajouter à la liste ci-dessus :

- Copie de la carte d'identité recto verso de l'élève
- Copie de l'attestation de la Journée d'Appel
- Copie de l'attestation de recensement

Carte Jeune de la Région Occitanie : demandez obligatoirement avant votre inscription votre carte sur le site :

www.cartejeune.laregion.fr

Facultatif :

- * La provision pour 10 ou 20 repas pour la carte de demi-pension, une photo et un chèque de 38,10 € ou de 76,20 € à l'ordre de : « L'Agent Comptable du Lycée Jean Baptiste Dumas ».
- * La cotisation de 4 euros à la Maison des lycéens (1), chèque libellé à l'ordre de « La Maison des lycéens du Lycée Jean Baptiste Dumas »
- * La participation de 3.50 euros à l'U.N.S.S (1) chèque à l'ordre de « l'Association Sportive du lycée Jean Baptiste Dumas »

(1) Une circulaire ministérielle du 10 Août 1988 rappelle le caractère non obligatoire de ces versements. Cependant nous attirons l'attention de toutes les familles sur l'intérêt de cette application et le bénéfice qu'en tirent tous les élèves de l'établissement. C'est à ce titre qu'elle vous est demandée.

Pour tout dossier d'inscription rendu INCOMPLET dans le délai demandé, la place sera libérée et proposée à un autre candidat.

Les certificats de scolarité seront délivrés après la deuxième semaine de la rentrée.